Zeitschrift: NIKE-Bulletin

Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung

Band: 9 (1994)

Heft: 2: Gazette

Rubrik: La CFMH informe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA CFMH INFORME

Le congrès d'automne de la CFMH

Le congrès d'automne 1994 de la Commission fédérale des monuments historiques (CFMH) aura lieu à Bâle le jeudi 3 novembre et le vendredi 4 novembre 1994

Le thème de travail choisi par la présidence de la CFMH mettra en évidence les problèmes de 'La préparation de la restauration / Grundlagen für die Restaurierung', présentés du point de vue de toutes les personnes concernées. Le programme détaillé sera expédié en temps utile aux services cantonaux et municipaux spécialisés concernés ainsi qu'à de nombreux spécialistes intéressés.

Ce congrès, auquel seront également invités des conservateurs des monuments historiques des pays voisins, s'adressent aux conservateurs des monuments historiques et aux archéologues cantonaux ainsi qu'à leurs collaborateurs. La participation à ce colloque est également ouverte à tous les autres spécialistes intéressés (inscription obligatoire).

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au président de la CFMH, André Meyer T 041 44 93 94 ou au secrétaire de la CFMH, Roland Flückiger 031 322 92 84.

Roland Flückiger

La conservation des monuments historiques et l'aménagement du territoire

Publication des exposés du Congrès de la CFMH à Herisau

Pour la troisième fois nous sommes en mesure de publier les actes du congrès annuel de la Commission fédérale des monuments historiques. Après Genève (1991) et Bellinzone (1992), c'est à Herisau, les 4 et 5 novembre 1993, que la CFMH s'est retrouvée pour discuter d'un sujet actuel, important mais cependant parfois difficile, les relations entre la conservation des monuments historiques et l'aménagement du territoire (voir Gazette NIKE 1993/4, p. 12 s.).

Le temps fort du congrès d'Herisau a très certainement été les brefs exposés présentés sur le problème particulièrement délicat aux multiples facettes que constituent la reconversion et la réutilisation du complexe Sulzer à Winterthour, qui furent suivis d'une discussion animée, aux arguments contradictoires, très productive dans son ensemble. Il en est ressorti qu'il est d'une importance capitale pour l'avenir que les interlocuteurs aux conceptions divergentes travaillant dans le domaine de la conservation des monuments historiques et de l'aménagement du territoire, engagent un dialogue constant afin de rendre finalement publics leurs échanges d'opinions. Il est donc doublement nécessaire de permettre à une large opinion publique de prendre connaissance des exposés et des documents de ce congrès.

La publication peut être commandée au Centre NIKE pour Fr. 20.-- (frais d'expédition et port compris).

(voir également p. 40)

Vo

La formation de conservateur des monuments historiques 1)

Les réflexions suivantes concernent la formation de conservateur des monuments historiques, une notion qui n'existe pas en Suisse du moins sous cette forme. Je dois cependant ajouter, afin d'être juste, que, contrairement au passé, pas une étudiante, pas un étudiant ne termine aujourd'hui ses études d'histoire de l'art ou d'architecture sans avoir entendu le mot de conservation des monuments historiques, ne serait-ce que quelques fois. De même, au cours des dernières années, de larges catégories de la population se sont forgées une conception personnelle de ce qu'est la conservation des monuments historiques même si elle n'est pas toujours très précise. Au cours des années 70, suite à la crise du pétrole, à l'Année européenne du patrimoine architectural 1975 et également grâce à l'influence grandissante d'une opposition verte de gauche engagée dans la défense de l'environnement, la conservation des monuments historiques a fait son entrée en politique. Contrairement au passé, la conservation des monuments historiques est aujourd'hui une notion qui signifie quelque chose, elle est devenue une matière à part entière.

L'évolution de la conservation des monuments historiques et de l'archéologie

Si on considère l'évolution dans le domaine de la conservation des monuments historiques et de l'archéologie, on constate qu'il s'est passé beaucoup de choses au cours des dernières décennies et que non seulement les conditions dans lesquelles travaillent aujourd'hui les conservateurs ne sont plus comparables à celles d'hier mais encore que la

profession de conservateur en 1994 se différencie de ce qu'elle était encore il y a quelques années. Ce n'est pas seulement le résultat d'un changement de génération mais également d'une modification de la conception et de la manière de concevoir la conservation. Alors qu'il y a vingt ans, le conservateur des monuments historiques travaillait sur un objet en tant que généraliste et unique spécialiste, qu'il était le seul responsable de ses actes vis-à-vis de lui-même et de la science, qu'il pouvait prendre des décisions sans tenir compte de l'opinion publique, aujourd'hui il doit tenir compte de compétences et d'intérêts les plus divers. Pris dans un système administratif structuré et hiérarchisé, louvoyant entre l'opinion publique, l'administration, la politique et la science, il travaille en règle générale sur un chantier géré comme une entreprise, en collaboration avec de nombreux autres spécialistes. Et toute personne qui pense que le conservateur des monuments historiques peut encore assumer le rôle d'un généraliste sur un chantier, qu'il peut en plus exercer la surveillance technique de la restauration en effectuant de fréquentes visites de chantier, se trompe considérablement car ce n'est pas le conservateur qui dirige le chantier, c'est le chantier qui dirige le conservateur. Un vieux proverbe bien connu dit: «Qui sait un peu de tout, sait tout de rien». Dans le conflit qui oppose le conservateur aux 'réalités' de sa profession, cette maxime prend toute sa signification. En 1852 déjà, Léon Vitet écrivait dans le 'Försters Allgemeine Bauzeitung' à propos de l'art de la restauration: «Pour restaurer correctement une église ancienne, il ne suffit pas de posséder un diplôme vous permettant d'exercer le métier d'architecte, ni de s'attribuer le titre d'architecte, ni même de disposer d'une certaine habileté dans ce domaine. Pour restaurer une église ancienne, il faut plus de connaissances que de génie, plus de persévérance que de savoir théorique, plus de conscience professionnelle que d'entousiasme. La restauration, si elle est réussie, apporte à celui qui s'en ait chargé plus d'honneurs que de bénéfices, plus de désagréments que d'honneurs. La restauration est plus un sacrifice, un acte d'abnégation qu'une opération lucrative. Une restauration ne peut pas s'improviser, elle ne peut être que le résultat d'une longue étude du monument et de son histoire.»

La conservation des monuments historiques, une discipline autonome

Les problèmes de formation initiale et de formation continue se posent aujourd'hui seulement dans le domaine de la spécialisation. Dans une certaine mesure, nous devons interpréter la discussion engagée également en Suisse sur la formation initiale et la formation continue du conservateur des monuments historiques comme la preuve que la conservation des monuments historiques a atteint le statut de discipline autonome avec ses propres objectifs, catégories, méthodes et institutions. En matière de politique sociale, cela signifie donc que le conservateur des monuments historiques doit pouvoir jouir d'une formation spécialisée adéquate afin d'être reconnu comme spécialiste et être pris

au sérieux. Une formation d'architecte ou d'historien de l'art ne suffit-elle donc plus à assumer les tâches spécifiques qui sont liées à la nouvelle conception de la profession de conservateur des monuments historiques? Et nous devons également nous demander comment la théorie scientifique de l'art a réagi à cette évolution.

Revenons une fois encore au descriptif si souvent invoqué de la profession du conservateur des monuments historiques, qui est seul responsable de la justification de la valeur d'un monument historique et est compétent pour la conservation et la restauration du monument. La notion de conservation des monuments historiques recouvre plusieurs domaines et concerne aussi bien l'étude et la recherche scientifique sur le monument que la conservation, la restauration, la réédification et l'exploitation. Au début de l'histoire de la restauration, la conservation des monuments historiques était exercée par les architectes. A cette époque on entendait par conservation des monuments historiques plutôt l'achèvement d'un bâtiment existant que la conservation proprement dite. Ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle que les historiens de l'art sont apparus et encore un peu plus tard le groupe important des restaurateurs. Au cours des dernières décennies, le nombre des personnes impliquées dans la restauration s'est élargi et compte désormais les spécialistes du bâtiment, les chercheurs en construction, les ingénieurs, les planificateurs, les scientifiques, les juristes et les fonctionnaires administratifs. Parallèlement le processus de restauration est devenu de plus en plus complexe, les nouvelles possibilités techniques et matérielles ont ouvert de nouveaux horizons, les prises de décision se prennent à plusieurs niveaux et les problèmes sont de plus en plus compliqués. Par ailleurs, on ne peut que se réjouir du fait que la conservation des monuments historiques et l'approche du monument se déroulent dorénavant de manière beaucoup plus scientifique surtout dans le domaine des inventaires, de l'archéologie, de la recherche en construction et d'autres formes d'études spécialisées du monument. Compte tenu de la situation et du degré de spécialisation toujours plus élevé des différents corps de métier travaillant sur un bâtiment et impliqués dans sa restauration, il ne peut être question d'improvisation pour reprendre l'expression de Vitet. Le travail professionnel sur un bâtiment requiert une formation spécialisée adéquate et adaptée aux objectifs à atteindre.

Pour une formation professionnelle adaptée aux objectifs

A l'heure actuelle, la question qui se pose n'est pas: faut-il suivre une formation spécialisée pour devenir conservateur mais bien plutôt comment faut-il organiser ou améliorer

LA CFMH INFORME

cette formation afin de continuer à pouvoir assurer à la conservation des monuments historiques la place qui lui revient dans la sauvegarde du patrimoine architectural? La conservation des monuments historiques comprend deux étapes: 'percevoir' et 'conserver'. Ces deux domaines d'activité sont très intimement liés à l'histoire de l'art et sont pour elle d'une importance primordiale car la conservation des monuments historiques ne travaille pas uniquement à la sauvegarde des objets pour lesquels elle a été créée à l'origine, c'est-à-dire les monuments d'art et d'architecture, mais s'occupe également de les analyser méthodiquement pour la recherche scientifique dans le domaine de l'art. C'est la conservation exploratrice des monuments d'art et d'architecture qui est à l'origine de la recherche scientifique dans le domaine de l'art et qui a pendant plus d'un siècle également influencé l'architecture en théorie comme en pratique. L'architecture, dans son enseignement, est plus liée à la pratique que l'histoire de l'art qui s'est fortement distancée de la recherche ayant pour objectif la conservation des monuments historiques. De nos jours c'est de nouveau l'architecture qui, d'une manière qui lui est propre, orientée vers la pratique, se préoccupe du devenir des monuments historiques alors que l'histoire de l'art ne s'occupe pour ainsi dire pas de la conservation des monuments historiques. Est-ce que les spécialistes de l'histoire de l'art se sont manifestés lorsqu'il s'est agi de sacrifier dans une grande mesure la valeur originale de la substance historique du Castel Grande à Bellinzone au profit d'une transformation et d'une revitalisation architectoniques?

Le fossé entre la théorie et la pratique

Du point du vue du conservateur et de la conservation des monuments historiques, le fossé qui existe entre la théorie et la pratique en matière de conservation des monuments historiques est grand et dans une certaine mesure regrettable puisque la conservation des monuments historiques peut contribuer et contribue dans une forte proportion à l'évolution de l'histoire de l'art. C'est pourquoi tous les efforts pouvant permettre le rapprochement entre ces deux domaines sont bienvenus et louables.

L'enseignement

Contrairement aux universités et aux hautes écoles techniques des pays voisins, en Suisse, l'enseignement de la conservation des monuments historiques est encore peu institutionalisé et permet aux étudiants une approche plus fortuite que systématique des domaines tels que la conservation des monuments historiques et l'archéologie. L'EPF-Zurich dispose, au sein du département d'architecture, d'une chaire à temps complet de conservation des monuments historiques (Professeur Georg Mörsch) qui s'adresse essentiellement aux futurs architectes. Parmi les universités, il n'y a que Berne qui dispense régulièrement des cours en conservation des monuments historiques et en archéologie. Seule L'Université de Zurich dispose d'une chaire d'archéologie dont le titulaire, le Professeur Hans Rudolf Sennhauser, est également titulaire à l'EPFZ de la chaire de conservation des monuments historiques et d'archéologie. L'année dernière l'EPFL et l'Ecole d'Architecture de l'Université de Genève ont mis en place un programme d'études de 3ème cycle en conservation des monuments historiques (se limitant d'ailleurs aux problèmes de restauration des monuments d'architecture du XIXe et du XXe siècle). Jusqu'à présent Zurich n'a pas été en mesure de mettre en place un programme similaire.

Pratiquement dans tous les cantons, la conservation des monuments historiques est institutionalisée et est de nos jours assurée par un service ou office spécialisé dans la conservation des monuments historiques fonctionnant à plein temps. Si on tient compte du travail d'inventaire et des autres branches spécialisées de la conservation, on dénombre aujourd'hui plus de 200 cadres travaillant dans le domaine de la conservation des monuments historiques et de l'archéologie. Avec les musées, c'est la conservation des monuments historiques qui offre le plus de débouchés aux historiens de l'art ayant une thèse de 3ème cycle. Si on compte les architectes travaillant également dans le domaine de la conservation des monuments historiques, ce chiffre augmente considérablement. Compte tenu de ces statistiques sur l'emploi, l'enseignement proposé dans les universités suisses est-il suffisant, adapté aux objectifs et orienté vers la pratique?

Quelle formation?

Si on ne veut pas rester dans le vague, il convient de tout mettre en oeuvre pour tenter de définir en quoi consiste dans les grandes lignes la profession de conservateur des monuments historiques. «L'historien de l'art qui travaille à la conservation des monuments historiques est avant tout un scientifique», c'est ce qu'affirme Gottfried Kiesow. Son travail consiste donc essentiellement à définir la valeur du monument historique, à effectuer une analyse et une recherche systématique sur le monument, à définir les valeurs et la substance historiques, à intégrer la dimension historique dans le processus de restauration et à analyser scientifiquement de manière critique les mesures de restauration à prendre. En matière de conservation des monuments historiques, l'architecte est quant à lui en premier lieu le spécialiste responsable du domaine architectural et des mesures architectoniques. Son rôle est différent de celui de l'historien de l'art. La conservation des monuments historiques étant un mélange entre l'architecture et l'histoire de l'art, il n'existe donc pas de formation spécialisée homogène.

L'exercice de la profession de conservateur des monuments historiques ne requiert donc pas une formation spécialisée mais une bonne formation de base en histoire de l'art et de l'architecture et la faculté de réfléchir en termes scientifiques.

Le problème qui se pose donc en matière de formation des conservateurs de monuments historiques n'est pas celui de la spécialisation mais de la formation de base solide, orientée vers la pratique en architecture et/ou en histoire de l'art. En complément aux études, la formation de base doit comprendre entre autres l'histoire de la restauration, des matériaux et des méthodes de construction ainsi que des inventaires, la recherche en construction et l'archéologie.

Pour un programme d'études de 3ème cycle

Il est donc de toute première importance que soit créé un programme d'études de 3ème cycle orienté vers la pratique et pouvant être suivi parallèlement à l'exercice de la profession pour les historiens de l'art ayant passé leur thèse et pour les architectes diplômés afin qu'ils acquièrent les connaissances spécifiques nécessaires à l'exercice de la profession de conservateur. Le programme d'études proposé l'année passée pour la première fois à l'EPFL devrait être étendu à la conservation des monuments historiques dans son ensemble et devrait avoir son pendant en langue allemande à l'EPF-Zurich. Ce n'est que de cette façon que nous pourrons concurrencer le niveau élevé de formation des conservateurs étrangers. Le type de formation 'Do it yourself' en vigueur jusqu'ici en Suisse est certainement ni une méthode d'avenir ni la manière de pratiquer avec succès la conservation des monuments historiques.

Jusqu'à présent il n'a pas été question de la nécessité d'une formation continue en relation avec la profession afin de favoriser les échanges d'idées et la collaboration interdisciplinaire. Les cours de deux semaines de conservation des monuments historiques organisés par l'Association des Conservateurs Suisses de monuments historiques et l'Institut de conservation des monuments historiques (Professeur G. Mörsch) à l'EPF-Zurich connaissent un franc succès et prouvent le bien-fondé de telles manifestations. La Commission fédérale des monuments historiques (CFMH) organise chaque année de la formation continue sous forme de colloques et de séminaires spécialisés à l'intention de ses membres et de ses consultants ainsi que pour les conservateurs des monuments historiques et les archéologues cantonaux et depuis cette année également pour les organisations spécialisées travaillant dans le domaine de la conservation des monuments historiques et de l'archéologie sous la direction du Professeur Hans Rudolf Sennhauser (financés par le département d'architecture de l'EPFZ). Il va être nécessaire d'organiser ce type d'offres sur une base plus solide au niveau financier comme au niveau du personnel car leur organisation repose actuellement sur les épaules de quelques personnes qui y consacrent un temps libre déjà très

LA CFMH INFORME

limité, sans quoi on devra sans doute très bientôt renoncer à ces manifestations.

De nos jours il y a heureusement beaucoup de personnes qui s'engagent pour défendre les intérêts de la conservation des monuments historiques et pour la sauvegarde des monuments d'art et d'histoire. La plupart d'entre elles y mettent beaucoup d'engagement et de convictions personnelles mais ne disposent pas des connaissances nécessaires à une approche professionnelle et attentive du monument. Des réflexions et des arguments purement esthétiques et émotionnels ne suffisent pas à conserver des monuments historiques en danger ni à les restaurer de manière professionnelle. Pour ce faire, il est nécessaire de posséder une formation scientifique de base et de pouvoir suivre une formation continue orientée vers la pratique comme peut l'offrir un programme d'études de 3ème cycle et une expérience suffisante dans le domaine des monuments historiques. Toute profession devrait en fin de compte naître d'une vocation. C'est particulièrement le cas pour la profession de conservateur des monuments historiques!

1) Georg Mörsch a très bien décrit le travail du conservateur des monuments historiques comme un travail en deux étapes: le 'vouloir-percevoir' et le 'vouloir-conserver'. Le 'vouloir' est une notion importante de la formation du conservateur des monuments historiques qui n'est pas communicable. C'est une erreur de croire qu''apprendre' et 'vouloir-percevoir' sont enseignés dans les écoles.

André Meyer